



HAL
open science

Les associations “ gestionnaires ” de l’espace : l’exemple du C.E.E.P.

A. Catard

► To cite this version:

A. Catard. Les associations “ gestionnaires ” de l’espace : l’exemple du C.E.E.P.. Forêt Méditerranéenne, 2002, XXIII (3), pp.215-216. <hal-03558685>

HAL Id: hal-03558685

<https://hal.science/hal-03558685v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les associations « gestionnaires » de l'espace : l'exemple du C.E.E.P.

par Antoine CATARD

Présentation du réseau des Conservatoires régionaux des sites et de leurs missions

Les Conservatoires Régionaux des Espaces naturels (C.R.E.N.) sont fédérés au niveau national et couvrent la quasi totalité du découpage administratif français hors outre-mer. Que ce soit au niveau national ou local, ils maintiennent des contacts et des échanges réguliers avec les autres structures chargées de la gestion des espaces naturels (Réserves naturelles, Parc naturels régionaux, Conservatoire du littoral, Office national des forêts...).

Les missions des C.R.E.N. sont modulables selon les régions, mais impliquent toutes la gestion conservatoire d'espaces naturels remarquables abritant des éléments importants de notre patrimoine biologique. Ceci passe soit par des acquisitions de terrain, soit plus fréquemment par des conventions de gestion (avec des propriétaires privés ou des collectivités). Les agriculteurs et les communes sont très souvent associés dans une gestion partenariale de ces sites. Actuellement, le réseau des C.R.E.N. gère, en France, plus de 36 000 ha répartis sur plus de 1 100 sites. La proportion des forêts est de 10 % pour une centaine de site. Historiquement, les C.R.E.N. se sont davantage concentrés sur des milieux ouverts souvent relictuels et qui abritent des espèces rares et menacées. Les efforts concernant la forêt sont en progression et concernent en priorité là encore des espaces marginaux (forêts alluviales, forêts anciennes). Toutefois, un grand nombre de sites gérés par les C.R.E.N. représentent des habitats connexes par rapport aux milieux forestiers (landes, tourbières, pelouses, éboulis...). Ce type d'habitats répartis en mosaïque avec des stades plus forestiers est souvent à l'origine d'un fort accroissement de la biodiversité pour les forêts au sens large.

Présentation du C.E.E.P.

Le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (C.E.E.P.) remplit également ces missions à l'échelle de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (P.A.C.A.) grâce à 23 salariés répartis sur la région et avec

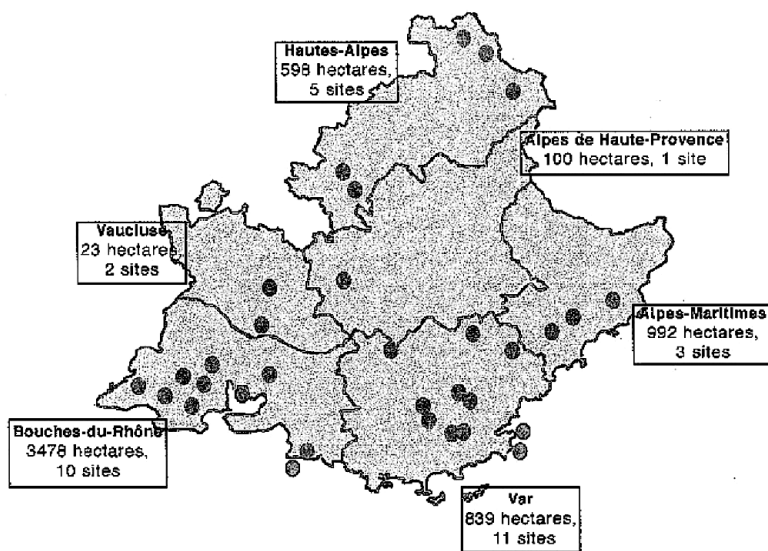


Fig. 1 :
Les sites gérés
par le C.E.E.P.

l'aide précieuse d'un important réseau de bénévoles dont beaucoup sont des naturalistes émérites (600 adhérents au total). En complément de ses missions de gestionnaire, le C.E.E.P. joue un rôle actif en tant qu'association naturaliste, il fédère un grand nombre de scientifiques, réalise des études, des inventaires, gère des bases de données faunistiques et développe des actions de sensibilisation (animations, expositions...).

Actuellement, le C.E.E.P. gère 3 320 ha répartis sur 30 sites. La majorité de ces sites est gérée au travers de conventions (90 %). Une proportion de 8 % concerne des espaces forestiers.

Contrairement à d'autres, la région P.A.C.A. abrite encore de grandes surfaces d'espaces naturels et la biodiversité y est plus forte que partout ailleurs en métropole. Cette biodiversité s'explique par différents facteurs naturels (géographie, biogéographie, géologie...) mais aussi par une gestion différentielle de l'espace mise en place par l'homme au fil des générations. Toutefois, une grande partie des espaces forestiers présentent une forte tendance à l'homogénéité spatiale (taillis, pinèdes de reconquête, stades post-incendies...). C'est un des enjeux les plus importants pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière en région méditerranéenne que de limiter cette tendance (ouverture de milieux ou mise en place d'îlots de vieillissement par exemple). Pour le C.E.E.P., il est donc nécessaire de cibler les priorités au regard des espèces et des milieux les plus menacés

même si nous sommes parfois amenés à donner notre avis sur la gestion d'une nature plus courante.

Illustration de ses missions de gestionnaire d'espaces forestiers au travers d'un cas concret

Le site du Vallon de Saint Daumas dans le Var représente avec 97 ha, le principale site forestier géré par le C.E.E.P. Il se situe à l'interface de la Plaine et du Massif des Maures et présente une remarquable diversité d'habitats (maquis bas, maquis haut arborés, suberaies mésophiles ou plus sèches, pinèdes de pin maritime, châtaigneraie, anciennes mines, ruisseaux temporaires et pelouses). Si la forêt, la suberaie en particulier, représente un patrimoine en tant que tel, la richesse patrimoniale est également liée aux espèces qu'elle abrite (tortue d'Hermann, chauves-souris, insectes ainsi qu'une trentaine de plantes protégées).

La première étape après l'acquisition ou le conventionnement d'un site est la rencontre des acteurs locaux ainsi que la rédaction d'un plan de gestion (inventaires, analyse, et planification des actions). La réalisation des premières actions tel que l'accueil d'un troupeau ou l'organisation de chantiers de bénévoles peut ensuite être réalisée.

Dans le cas du Vallon de Saint Daumas, la gestion forestière se décline de façon diverse à l'échelle du site. Le fond du Vallon et la partie côté Plaine des Maures doivent faire l'objet d'une gestion plus active afin de concilier les enjeux importants qui s'y rencontrent (conservation des tortues d'Hermann, gestion des ruisseaux et mares temporaires, DFCI...). Les parties hautes et les versants seront l'objet d'une gestion plus douce car l'objectif principal est le vieillissement des formations.

Au travers de la gestion d'un site, le C.E.E.P. souhaite engager des échanges avec d'autres acteurs et gestionnaires locaux et montrer la nécessité de prendre en compte les enjeux liés au patrimoine biologique dans la gestion courante effectuée par chacun.

A.C.

Antoine CATARD
Conservatoire Etudes
des Ecosystèmes
de Provence /
Alpes du Sud
Siège: B.P. 304 13609
Aix-en-Provence
Cedex 1
Tél. : 04 42 23 95 60
Fax : 04 42 96 21 08